

Association GPS  
Marie-Claude JACQUIER  
Présidente  
246 chemin de Bouffière  
38330 ST-ISMIER

St-Ismier, le 12 avril 2013

Monsieur le Président  
Communauté de communes Le Grésivaudan  
115 rue Louis Néel  
38926 CROLLES CEDEX

**Objet :** Transport en commun performant sur la RD 1090

**PJ :** La Gazette n°6 \_ Les déplacements : un enjeu majeur pour le Grésivaudan  
La RD 1090 de Montbonnot à Saint-Ismier (contribution du groupe de travail urbanisme de GPS)

Monsieur le Président,

L'association GPS (Groupe Progrès Solidarité) a été créée en 2009 à Saint-Ismier. Elle comporte maintenant une antenne à Biviers ainsi que des membres dans les autres communes du SIZOV. L'un de ses objectifs est d'agir sur la politique locale, notamment dans les domaines de l'urbanisme, du cadre de vie, de l'habitat, des transports, de l'action sociale et de la culture, et cela au niveau communal et intercommunal.

GPS porte donc une attention particulière au thème des déplacements, qui vient de faire l'objet du dernier numéro de son bulletin (La Gazette), dont un exemplaire est joint à cette lettre. Ce bulletin aborde notamment deux questions, concernant le développement des transports en commun, qui intéressent le Grésivaudan.

La première a trait à la prise en considération d'un projet de transport en commun en site propre, rapide et à stations espacées, sur la rive droite du Grésivaudan, qui devrait se concrétiser par la réservation d'un tracé après vérification de la faisabilité technique de certaines solutions. Une telle réservation est indispensable pour préserver le développement à long terme, compte tenu de l'importance des flux de déplacements entre le Grésivaudan et la Métro.

Ce premier sujet fait déjà l'objet d'échanges entre la Communauté de communes et le Collectif Tram5, animé par Roger Barlet qui est également vice-président de GPS. La réunion du 2 avril dernier, avec Marc Brunello et David Courtine, a permis de faire le point et nous avons pris acte avec intérêt de la volonté de préciser l'emprise foncière du TCSP dans le PDU du Grésivaudan.

La seconde question, objet de la présente lettre, concerne la RD 1090 qui constitue l'axe de desserte actuel de la rive droite, emprunté par plusieurs lignes de bus, dont le 6020 (Crolles-Grenoble). Parallèlement à son action en faveur du TCSP rapide entièrement en site propre et sur un tracé distinct de la RD 1090, GPS défend l'idée d'un aménagement progressif de la RD permettant d'apporter des améliorations immédiates à la circulation des bus, qui seront de plus en plus utilisés dans les années qui viennent en raison de la densification de l'urbanisation le long de cet axe, en accord avec les orientations fixées par le SCoT.

C'est dans cet esprit qu'un groupe de travail de GPS consacré à l'urbanisme a produit fin 2011 une étude préliminaire portant sur l'aménagement de la RD 1090 de Montbonnot à Saint-Ismier, dont un exemplaire est également joint à cette lettre. L'objectif de cette étude est double :

- montrer qu'il est possible d'aménager progressivement la RD de façon à y accueillir une ligne de bus performante, ainsi qu'un cheminement cyclable continu et sécurisé ;
- montrer que l'on peut faire de la RD un axe urbain structurant et attractif, perçu comme une rue agrémentée de places et non plus comme une route.

La principale difficulté à la prise en charge de telles réflexions (avant même de parler de projets) nous semble tenir à la multiplicité des acteurs publics concernés : Conseil Général (maître d'ouvrage de la route), Communauté de communes (AOTU), communes (urbanisme). Mais c'est la Communauté de communes qui est concernée au premier chef par le développement des transports en commun, qui ont dans ce secteur un caractère essentiellement urbain.

C'est pourquoi nous formulons la suggestion suivante : la Communauté de communes pourrait-elle assurer le pilotage d'un groupe de travail réunissant les différentes collectivités locales concernées, en vue de définir les termes d'une étude préliminaire des possibilités d'aménagement de la RD 1090 pour l'accueil d'un transport en commun performant entre Crolles et Meylan ? Ce groupe de travail pourrait également définir les modalités de financement d'une telle étude, sans que cela engage pour des développements ultérieurs. La CCG pourrait alors prendre en charge la maîtrise d'ouvrage de l'étude.

Nous sommes bien sûr prêts à vous apporter toutes les précisions que vous jugeriez nécessaires. Espérant que cette proposition concrète retiendra votre intérêt, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente de GPS

L'animateur du groupe Urbanisme de GPS

M.-C. JACQUIER

P. DUBOIS

**Copie à :** Mmes et Mrs les maires des communes du SIZOV